



Bulletin d'inscription

A compléter et nous retourner par :

- mail :
info@aste.asso.fr
- courrier :
1 place Charles de Gaulle
78180 MONTIGNY LE
BRETONNEUX

Date – Cachet de l'Entreprise -
signature :

Référence du stage

Code et nom du module _____

Dates de la session choisie _____

Nom du participant

Civilité _____ Nom _____ Prénom _____

Fonction Service _____

Téléphone _____ Fax _____

E-mail _____

Entreprise

Nom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Responsable formation

Nom _____ Prénom _____

Fonction Service _____

Téléphone _____ Fax _____

E-mail _____

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - FORMATIONS ASTE

Inscriptions et paiement de l'acompte

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée. Afin de préserver la qualité de la session, elles seront closes lorsque le nombre de stagiaires aura atteint la limite fixée par l'intervenant. Elles ne seront considérées comme effectives qu'après réception par l'ASTE du règlement de l'acompte de 30% du montant total de votre participation, par chèque libellé à l'ordre de l'ASTE, au plus tard deux semaines avant la date d'ouverture de la session.

Paiement du solde

Il interviendra au plus tard dans les 30 jours fin de mois du dernier jour de la session.

Frais de participation

Les frais de participation couvrent les conférences, les pause-café, les déjeuners et la documentation remise au participant. Le dîner et l'hébergement sont à la charge du stagiaire.

Annulation

Toute annulation du participant doit faire l'objet d'une confirmation écrite adressée à l'ASTE.

Pour une annulation la semaine précédant le premier jour de la session, la somme de 30 % du coût total de la participation sera facturée, et pour une annulation la semaine de la session, la somme totale sera facturée, sauf cas de force majeure.

L'ASTE se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Documents

Dans le mois de l'inscription, l'ASTE adresse à l'employeur la convention de formation professionnelle et à la fin du stage l'attestation de présence.